



DETAIL DES FRAIS DE PARTICIPATION

À chaque stage/mission/camp solidaire correspondent des frais de participation adaptés.

Pourquoi des frais de participation ?

L'association JEMAV est entièrement indépendante et ne perçoit aucune subvention publique ni aide privée. Ce sont donc les dons privés ainsi que les frais de participation payés par les bénévoles qui servent à financer l'organisation des projets ainsi que le fonctionnement de l'association. L'argent que vous payez nous permet de vous fournir un service et un support de qualité.

Où vont vos frais de participation ?

Repas et hébergement

Le prix couvre tous vos repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) ainsi que votre hébergement pendant toute la durée de votre mission.

Support et préparation

Nous nous chargeons d'organiser votre mission avant même votre arrivée en mettant en place les moyens matériels, techniques et humains nécessaires afin que votre mission se déroule de manière optimale.

Transport et déplacement

L'association prend en charge votre transport depuis l'aéroport jusqu'à votre hébergement le premier jour et le dernier jour ainsi que les correspondances sur le lieu du chantier pour le début et la fin de la mission. Les déplacements hors mission et lors des sorties le week-end sont à charge du bénévole.

Fonctionnement du bureau et mise en place de nouvelles missions

Une équipe travaille tous les jours au siège de l'association pour veiller au bon fonctionnement des projets et au bon déroulement du séjour des bénévoles. Une équipe met également en place de nouveaux projets et recherche de nouvelles organisations partenaires.

Élargissement de nos capacités humaines

Parallèlement à la prise d'ampleur des projets, l'association se doit de rechercher des bénévoles locaux supplémentaires afin d'assurer la sécurité et l'assistance aux bénévoles expatriés ainsi que la traduction lors des échanges dans les zones rurales.

Frais de voyage

Les frais de voyages liés aux billets d'avion aller et retour, visa et vaccination sont entièrement à la charge des bénévoles. Chaque participant organise donc son voyage personnellement.

Chaque bénévole prendra également à sa charge les frais suivants : consommations personnelles (achat de souvenirs), loisirs (visites, excursions) durant les week-ends, les frais de nourriture hors mission et les éventuels frais d'hôpitaux (JEMAV rappelle que l'assurance voyage est indispensable).